

Utilisation des antimicrobiens et résistance antimicrobienne – une stratégie pour l'agriculture animale Forum 2014

LE CONSEIL NATIONAL SUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE

Groupe de travail

- Conseil NSBEAE Michel Major, président, Jim Fairles, Jennifer MacTavish, Scott Dingwell, Marc Cormier
- Santé Canada, direction des médicaments vétérinaires – Manisha Mehrotra
- Agence de la santé publique du Canada David Léger
- Institut canadien de la santé animale Jean Szkotnicki
- Secrétariat Ed Empringham



Centres d'intérêt du Conseil

- L'utilisation des antimicrobiens et la résistance antimicrobienne
- Les enjeux afférents à la production alimentaire de source animale
- La reconnaissance des initiatives en matière de santé humaine et l'interaction avec celles-ci
- La contribution au nom de tous les intervenants aux politiques,
 à la réglementation et à la recherche



Thèmes et préoccupations

- La résistance antimicrobienne est un vaste enjeu qui sollicite beaucoup l'attention du public en raison des préoccupations relatives à la santé humaine et animale
- Il n'y a pas de leadership national clair sur cet enjeu
- L'agriculture animale est souvent identifiée comme étant la source de la résistance antimicrobienne en raison de l'utilisation incontrôlée des antimicrobiens
- Il y a des lacunes dans les dispositions réglementaires actuelles relatives à l'importation pour usage personnel de médicaments vétérinaires et à l'importation d'ingrédients pharmaceutiques actifs à usage vétérinaire



Contexte des recommandations

Le Conseil NSBEAE considère :

- qu'il est urgent d'examiner l'enjeu de l'utilisation des agents antimicrobiens et de la résistance antimicrobienne
- que tous les acteurs de l'agriculture animale au Canada ont la responsabilité d'utiliser prudemment les antimicrobiens lorsqu'ils sont nécessaires, en tenant compte des préoccupations pour la santé animale et humaine
- que le Canada devrait reconnaître la responsabilité universelle de gérer les problèmes résultant de l'utilisation, au pays et à l'étranger, des antimicrobiens chez les humains, dans l'agriculture animale, chez les animaux de compagnie et à d'autres fins
- que le Canada devrait faire preuve de leadership sur les tribunes nationales et internationales sur cette question afin de favoriser une reconnaissance et des actions à l'échelle mondiale



- 1. Le Conseil NSBEAE recommande que les acteurs du secteur canadien de l'agriculture animale appuient en principe l'initiative concertée annoncée le 10 avril 2014 par Santé Canada et par l'Institut canadien de la santé animale, de travailler avec d'autres intervenants concernés à :
 - retirer les allégations des médicaments antimicrobiens importants sur le plan médical liées à la stimulation de la croissance et/ou à la production
 - Élaboration de solutions possibles pour le renforcement de la supervision vétérinaire de l'utilisation des antimicrobiens chez les animaux destinés à l'alimentation



2. Le Conseil NSBEAE recommande que les acteurs du secteur canadien de l'agriculture animale appuient la modernisation de la réglementation de Santé Canada annoncée à l'origine en mai 2012



3. Le Conseil NSBEAE recommande que les acteurs du secteur canadien de l'agriculture animale suivent l'exemple du secteur de la volaille en appuyant la position de Santé Canada sur la non-utilisation de médicaments en dérogation des directives de l'étiquette pour les médicaments de catégorie 1 à des fins préventives



4. Le Conseil NSBEAE recommande qu'un comité national, composé des principaux intervenants, soit formé sous l'égide de défenseurs fédéraux tels que l'Agence de la santé publique du Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada

Ce comité tiendra au moins une réunion annuelle destinée à encourager la mobilisation croisée de tous les acteurs. Il sera chargé de coordonner les mesures prises pour améliorer l'utilisation des antimicrobiens, afin de favoriser la synchronisation, la complémentarité et la synergie des initiatives du milieu liées à l'utilisation des antimicrobiens dans la médecine humaine et animale



Antibiogouvernance

Une approche multidimensionnelle est essentielle

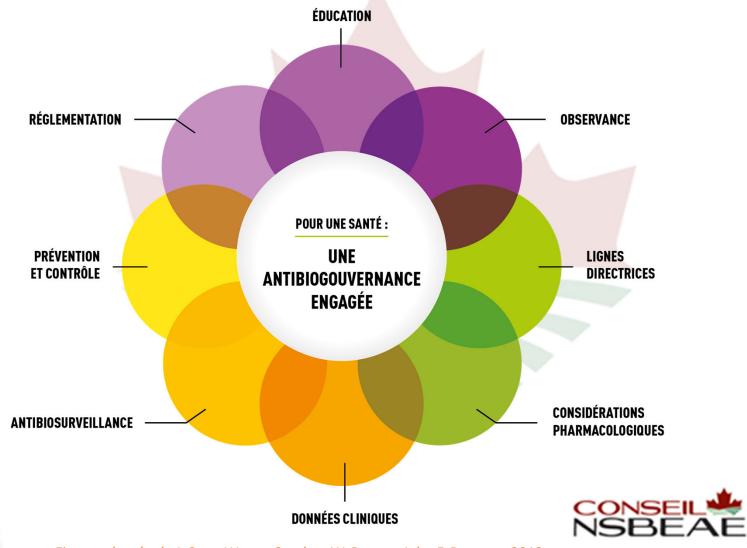


Figure adaptée de J. Scott Weese, Stephen W. Page et John F. Prescott, 2013

5. Le Conseil NSBEAE recommande que les priorités de recherche et les programmes de financement incluent un élément d'innovation dans les solutions de rechange à l'utilisation ou à la nécessité des antimicrobiens dans l'agriculture animale



6. Le Conseil NSBEAE recommande que le cgFARAD reçoive un engagement financier du gouvernement fédéral, de l'industrie et de la société civile pour appuyer son travail de prévention des résidus dans un contexte de salubrité des aliments

et

pour envisager une expansion de sa portée afin d'inclure des consultations et des recommandations sur l'utilisation des antimicrobiens compte tenu du potentiel de résistance antimicrobienne



Le Conseil NSBEAE reconnaît le bon travail accompli par l'Agence de la santé publique du Canada avec son Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA). Néanmoins, le Conseil recommande que l'on rehausse la surveillance de l'utilisation des antimicrobiens en améliorant la quantification des antimicrobiens utilisés dans l'agriculture animale à l'aide de mécanismes supplémentaires dans le but d'évaluer convenablement leur utilisation par espèce animale, ce qui aiderait à mettre en œuvre des initiatives pour réduire l'usage ou favoriser un meilleur usage des antimicrobiens. Les données recueillies devraient être accessibles au public



8. Le Conseil NSBEAE recommande la création d'un lexique de la santé humaine et vétérinaire abordant tous les aspects de « l'antibiosurveillance » afin d'améliorer la communication avec le public



Prochaines étapes

Le Conseil maintiendra dans son plan de travail l'utilisation des antimicrobiens et la résistance antimicrobienne dans le contexte d'*Une santé*

En partenariat avec ses défenseurs désignés, l'Agence de la santé publique du Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada, le Conseil créera en 2015 un comité où l'on abordera l'enjeu de l'utilisation des antimicrobiens et de la résistance antimicrobienne dans l'agriculture animale

Pour ces deux initiatives, le Conseil a sollicité l'appui du comité FPT des SMA qui sont responsables de la réglementation

